

Groupe de travail sur l'évaluation régionale
Évaluation Régionale de la Région du Cercle de Feu
regionalrof-cdfregionale@iaac-aeic.gc.ca

Objet : Réponse de RNCan – Potentiel minéral dans le cadre de l'évaluation régionale de la région du Cercle de feu

Le 20 juillet 2026, l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (l'Agence) a demandé à Ressources naturelles Canada (RNCan) de fournir des renseignements scientifiques et techniques concernant l'état actuel des connaissances sur le potentiel minéral à l'intérieur et aux alentours de la zone d'évaluation. RNCan participe aux processus d'évaluation régionale conformément à l'article 23 de la *Loi sur l'évaluation d'impact* (2019), à titre de ministère détenant des renseignements ou des connaissances spécialisés ou d'expert liés à l'évaluation.

Les réponses détaillées aux questions soumises figurent dans le document complet. En résumé, *Ressources naturelles Canada (RNCan) a élaboré des cartes de potentiel minéral à partir de vastes ensembles de données géologiques, géophysiques et géochronologiques, toutes accessibles au public. Les modèles qui en résultent ([Minéraux critiques - GEO.CA](#)) analysent notamment les types de roches, les structures géologiques, les réseaux de failles, les données de levés magnétiques et gravimétriques, ainsi que les caractéristiques des occurrences minérales connues, afin de mettre en évidence les zones qui présentent des similitudes avec des gisements minéraux déjà recensés. Ces zones peuvent ainsi présenter des conditions géologiques favorables à certains types de gisements minéraux et visent à appuyer l'exploration préliminaire ainsi que la planification à grande échelle.*

Selon les modèles nationaux actuels de potentiel minéral, la région du Cercle de Feu présente un potentiel modéré à élevé pour les gisements de nickel, y compris les associations de cuivre, cobalt et éléments du groupe du platine. En revanche, le potentiel pour plusieurs autres types de gisements, notamment ceux de plomb-zinc, lithium, d'éléments des terres rares et graphite, semblent faible ou absent. RNCan souligne toutefois que ces cartes doivent être interprétées comme des outils scientifiques à grande échelle plutôt que comme des prédictions de découvertes futures. Les indices de potentiel indiquent des similitudes avec des systèmes minéralisés connus, et non la présence, la taille, la teneur ou la viabilité économique d'un gisement. Les méthodes utilisées demeurent assujetties à des incertitudes importantes, à des limites liées aux données disponibles et à l'évolution continue des connaissances scientifiques. Par conséquent, ces cartes peuvent contribuer à éclairer la planification régionale et les discussions sur de possibles scénarios de développement, mais elles ne permettent pas de déterminer si une exploitation minière aura lieu ni si d'éventuels gisements seraient réalisables sur les plans économique, technique ou environnemental.

Sincères salutations,

Colter Kelly

Agent principal de l'évaluation d'impact, Division de l'évaluation d'impact
Ressources naturelles Canada (RNCan)